

Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron

Centre de Services scolaire des Découvreurs

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2021

Procès-verbal de la troisième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 1^{er} décembre 2021 à 19h, en virtuel.

Étaient présents :

Mesdames	Anick Martin	Représentante des parents
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Isabelle Langlois	Représentante des parents
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle St-Onge	Représentante du personnel enseignant
	Nathalie Simard	Représentante des parents
	Chantal April	Représentante de la communauté
	Christine Wagner	Représentant du personnel de soutien
Monsieur	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel

Étaient également présents :

Mesdames	Julie Boulanger	Directrice de l'établissement
	Patricia Cantin	Directrice adjointe de l'établissement

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Michaud souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme St-Onge, appuyé par Mme Martin et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2021/03

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 octobre 2021

Il est proposé par Mme Christine Wagner, appuyé par Mme Anick Martin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 26 octobre 2021 soit adopté tel que déposé.

CE 2021-2022/03

4. Parole au public

Aucun public présent à cette séance.

5. Informations

5.1 De la présidente

Elle remercie tout le personnel de l'école pour rendre cette dernière vivante. On remarque qu'il y a beaucoup de contenu sur la page Facebook de l'EMB. Le contenu multimédia est très apprécié des parents.

Madame la présidente mentionne qu'il serait peut-être pertinent d'ajouter un point aux prochains ordres du jour concernant l'implication des élèves de l'EMB à l'extérieur des murs de l'école (compétitions sportives ou culturelles, levée de fond, bénévolat, etc.)

5.2 De la Direction

Olivier Roy a gagné aux championnats canadiens de boccia. Il a gagné, parmi 41 joueurs, le prix «meilleur esprit d'équipe».

Martin Deschamps a donné un spectacle privé le mercredi 1^{er} décembre. Les élèves du primaire de l'école Oraliste se sont joints à nous. Une expérience touchante qui s'arrime bien avec la journée mondiale des personnes handicapées. Cet évènement constituait le lancement du projet de Marie-Dominique (frog touch).

Les plans d'interventions scolaires ont eu lieu les 18 et 19 novembre derniers. Une mention spéciale aux équipes-classes qui ont travaillé en partenariat et en collaboration avec les parents pour construire ces outils de soutien pédagogique de qualité.

D'emblée, le calendrier des activités pour le mois de décembre est bien rempli. Félicitations aux membres du personnel qui s'impliquent pour faire de l'école un milieu de vie sensationnel.

5.3 De la représentante au comité de parents

Madame Nathalie Langlois souligne que des compteurs de CO2 seront prochainement installés dans les écoles. De plus, lors de la dernière rencontre, une formation sur les plans d'interventions a été offerte par Monsieur Beaupré. De plus, de nombreuses discussions se sont articulées quant aux politiques de passage entre les différents niveaux scolaires.

Elle nous informe également que deux consultations publiques sont en cours. La première concerne la désinstitutionalisation de l'école Saint-Michel (secteur de l'autisme) alors que la deuxième concerne la relocalisation de l'école les Bocages.

Le financement de l'école Madeleine-Bergeron a également été traité surtout avec la nouvelle réalité de la double cote obligatoire (24 et 36) lors d'un conseil d'administration extraordinaire qui s'est tenu le 30 novembre dernier.

6. Suivi financement EMB

Comme mentionné précédemment, le 30 novembre dernier a eu lieu un conseil d'administration extraordinaire concernant le financement de l'école Madeleine-Bergeron.

Pour faire état de la situation, le dernier financement de notre établissement scolaire date de 2001-2002. Aucun redressement n'a été appliqué depuis cette date et l'importance accordée à la cote 24 est apparue en 2011. Actuellement, on observe un déficit de plus de 500 000\$ et seulement 14 enfants répondent aux critères de financement (c'est-à-dire qu'ils présentent à la fois les cotes 24 et 36) sur nos 106 élèves dont 80% sont hors Découvreurs. La plus récente demande de redressement a été refusée par le Ministère.

Malgré cela on maintient le processus d'admission pour l'année prochaine (on se gouverne de la même façon). Cependant, il reste l'enjeu de l'admission des élèves ayant une cote 99 à 5 ans. On peut mettre cette cote pendant 3 ans, mais elle doit mener à un diagnostic ultérieur. Les élèves déjà à Madeleine-Bergeron ont un droit acquis.

Lors de cette séance extraordinaire, un représentant du personnel de soutien a fait une intervention pour expliquer comment eux voyaient la situation et pour apporter quelques solutions. Ils ont été entendus.

On propose de miser sur des actions pacifiques et d'attendre de voir l'évolution de la situation. Les DG de tous les centres de services se rencontrent mensuellement et il a été demandé de partager le poids des décisions.

Il a été souligné que nous avons du temps pour préparer un plan de match. Il faut impliquer le plus grand nombre pour avoir du poids, rallier les gens et faire équipe avec le secteur régulier/adaptation scolaire.

On suggère de créer un comité, à part du CÉ, pour trouver des solutions. Madame Michaud et Madame Langlois vont écrire aux parents à cet effet. Elles vont se concerter pour bien faire les choses et impliquer les autres parents. Isabelle St-Onge s'occupe du comité du côté de l'école.

Finalement, Madame Boulanger s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires. Elle demande de respecter le rythme des négociations et de ne pas court-circuiter les actions déjà mises en place, notamment celle de M. Christian Pleau. Elle demande d'opter une vision à long terme également en impliquant des personnes capables de garder la tête froide pour ce dossier rationnel, administratif et émotif. Elle souhaite la réussite de ce projet.

7. Budget du CÉ (murale)

Les règles expliquent que les sommes reçues pour le conseil d'établissement doivent être dépensées pour l'administration du CÉ, c'est-à-dire pour défrayer les frais de gardiennage, les frais de déplacement, les formations à l'extérieur, etc. Ainsi, le budget de 315 \$ du CÉ pour 2021-2022 y sera consacré.

L'argent des années antérieures qui a été cumulé sera dépensé pour un projet-école. Pour ce faire, diverses équipes se consulteront pour valider les besoins des élèves afin de trouver un divertissement approprié à ceux pour qui l'accessibilité des autres jeux est limitée. Il s'agit surtout de dégager des propositions de loisirs pour les récréations qui ont lieu dans le hall. Le comité scolarisation/réadaptation y jettera un coup d'œil et reviendra avec des propositions.

8. Suivis COVID

8.1 Vaccination du primaire

Le vaccin de la grippe a été administré à l'école le vendredi 26 novembre dernier.

La vaccination de la Covid-19 pour les enfants de 5 à 11 ans est planifiée pour le 22 décembre prochain. Cependant, le CIUSSS invite quand même les parents à prendre un rendez-vous sur Clic Santé pour dégager certaines doses. En effet, sur les 59 élèves qui pourraient potentiellement être vaccinés, 45 doses seront disponibles.

8.2 Nombre de dépistage-école

À ce jour, très peu de tests ont été réalisés à l'école. En effet, on en réalise seulement un ou deux par semaine. Depuis l'accessibilité de ces tests rapides, environ 7 tests ont été administrés, et ce, toujours en collaboration avec les parents. Les procédures vont bon train.

9. Consultation des élèves

Une fois par année, le CÉ doit consulter les élèves sur un sujet pour lequel ils peuvent se prononcer. On suggère d'attendre la prochaine rencontre du 26 janvier pour avoir le temps de réfléchir à un objet de consultation.

10. Demandes de sorties

Madame Marie-Dominique, pour la classe de Madame Suzanne Turcotte, demande l'autorisation au conseil d'établissement pour une sortie à l'école Oraliste. Lors de cette journée (date indéterminée), 7 élèves de l'EMB auront l'occasion de rencontrer l'humoriste Guillaume Pineau. Il n'y a aucun frais à défrayer par les parents et le transport sera payé grâce à un don de la Fondation Élan qui a offert 4000\$ pour défrayer divers frais de transport au cours de l'année scolaire 2021-2022.

La sortie est approuvée par Isabelle St-Onge, et appuyée par M. Guillaume Chenard.

11. Varia

Aucun varia à cette séance.

12. Levée de la séance

Madame Michaud remercie les membres pour cette troisième rencontre. La prochaine rencontre aura lieu en présentiel le 26 janvier 2022 à moins d'une tempête de neige.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Mme Anick Martin, et résolu :

QUE la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h31

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2022/ 03

Amélie Fecteau, secrétaire de la rencontre